

Publié le 4 juillet 2024

Lancement d'une étude sur l'économie mixte dans le secteur de la petite enfance

La FedEpl, en collaboration avec la Caisse nationale d'allocations familiales (Cnaf), souhaite réaliser une étude conjointe sur la gestion de la petite enfance par les Sociétés publiques locales (Spl). Il s'agit dans cette optique de comprendre le fonctionnement et d'identifier les pratiques de ces sociétés en matière de gestion du service public de la petite enfance, et de disposer des données objectives et financières permettant de mettre en valeur les atouts de l'économie mixte.



Depuis les années 2010, l'économie mixte française est en pleine évolution. Fédération des élus des Entreprises publiques locales (FedEpl) constate que **les collectivités locales réfléchissent désormais à utiliser le modèle Epl pour la gestion de service public qu'elles avaient l'habitude de gérer traditionnellement en régie** et/ou encore de confier à un prestataire privé pour une durée définie.

De plus en plus d'Epl se tournent vers aujourd'hui des secteurs moins traditionnels (aménagement, immobilier, etc.) pour proposer davantage de services de proximité à la population, tels que la petite enfance.

Président ou directeur général d'Epl dans le secteur de la petite enfance, vous êtes sollicité(e) au titre de vos fonctions pour nous communiquer différentes données nous permettant de comprendre le modèle économique de votre société.

Pour répondre à ce questionnaire, merci de cliquer ici : <https://forms.gle/kK1akNbWxndCZTGq9>

De plus, vous serait-il possible d'envoyer à Caroline Acosta, Responsable Marchés émergents et Outre-mer (c.acosta@lesepl.fr), vos bilans comptables et comptes de résultats pour les années 2022 et 2023.

Nous attirons votre attention sur le fait que ces données n'ont pas vocation à être traitées de manière individuelle – les spécificités étant propres à chaque territoire –, mais uniquement de manière globale, afin **d'identifier des tendances générales s'agissant de la gestion du service public de la petite enfance par les Sociétés publiques locales (Spl).**

La valorisation du modèle Epl pour la gestion du secteur de la petite enfance, passe en partie par votre retour contribution. Nous diffuserons par la suite les conclusions de cette étude.